

13

DÉC

2022

Autorisations / Autorisations de construire : préalables, définitives ou par annonce de travaux (APA, APAT, DD, DP, M)

Requête n° : DD 111704

Commune(s) et lieu(x) : Carouge - 20, avenue Vibert

Requérant(e)(s) : SALT MOBILE SA

Mandataire : AXIANS MICATEL SA

Nature de l'ouvrage : remplacement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile GE_0024A

Dérogation(s) accordée(s) :

Zone(s) de construction : 4B

Parcelle(s) : 1569

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : FONDATION IMMOBILIERE DE LA VILLE DE CAROUGE

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).